

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

13 juin 2023

LES SERVICES EXPRESS RÉGIONAUX MÉTROPOLITAINS - (N° 1290)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**SOUS-AMENDEMENT**

N° 271

présenté par

M. Zulesi

à l'amendement n° 103 de M. Wulfranc

-----

**ARTICLE PREMIER**

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« veillent à ne pas pénaliser le »,

les mots :

« prennent en compte les enjeux liés au développement du ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Sous-amendement rédactionnel.